



Carte scolaire, décharges de direction, remplacement : Nos revendications demeurent !

Des moyens pour l'école publique, maintenant !

En février et en mars, les personnels se sont massivement mobilisés contre les annonces brutales de suppression du régime dérogatoire de décharge de direction, et de suppression des 110 postes d'enseignant-es pour la rentrée 2025. Dans un cadre unitaire, avec le soutien des parents d'élèves et d'une partie des élu-es de Paris, les enseignant-es en charge de classe, les directeurs et les directrices, les AESH, ont montré leur détermination à défendre leurs conditions de travail, les conditions d'apprentissage des élèves et la qualité du service public d'éducation à Paris !

Portée par cette mobilisation exceptionnelle, l'intersyndicale parisienne du 1er degré a été reçue au Ministère le 11 mars 2025. La mobilisation a imposé un moratoire sur la question des décharges de direction, la décision étant repoussée à la rentrée 2026. Depuis l'annonce de ce moratoire toutefois, aucun engagement n'a été pris. Aucune communication transparente n'a été faite non plus sur l'aspect financier impliquant le Ministère et la Ville. La démonstration de l'importance des décharges complètes au-delà de 5 classes, pour le bon fonctionnement des écoles parisiennes, a largement été faite.

Nous assistons depuis plusieurs années à la dégradation profonde du fonctionnement de nos écoles, qui s'accélère ces derniers mois, faute de moyens suffisants. La pénurie de remplaçant-es, engendrée par les choix budgétaires du Ministère et la gestion déplorable de l'Académie, affecte gravement les conditions d'apprentissage des élèves et nos conditions d'exercice. Les fermetures de classe par centaines font grimper les effectifs dans les classes, y compris dans les écoles en éducation prioritaire. Des centaines d'heures d'accompagnement ne sont pas assurées pour les élèves notifié-es faute de personnel AESH en nombre suffisant et de l'absence d'un statut et d'un salaire décent.

Face à cette dégradation continue du service public, la concurrence des écoles privées est de plus en plus forte et le risque de voir s'installer une ségrégation scolaire à Paris est de plus en plus grand. Nos organisations syndicales parisiennes, FSU-SNUipp, Snudi-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éducation, CNT-STE, continuent de dénoncer les suppressions de postes massives de ces dernières années, dont 110 cette année, qui ont conduit à 187 fermetures de classes à la rentrée 2025.

Pour poursuivre nos mobilisations massives et unitaires, l'intersyndicale parisienne du 1er degré appelle les enseignant-es à se réunir dès la pré-rentrée pour définir leurs besoins et leurs revendications et à mettre en débat les moyens d'actions pour les faire aboutir.

- ➔ **Maintien du régime actuel de décharge de direction ;**
- ➔ **Création de postes d'adjoint-es pour permettre la baisse des effectifs dans toutes les classes ;**
- ➔ **Création massive de postes de remplaçant-es pour couvrir toutes les absences et les départs en formation ;**
- ➔ **Création immédiate de postes d'AESH pour couvrir toutes les notifications et assurer les besoins de remplacement ;**
- ➔ **Création de postes d'enseignant-es spécialisé-es pour accompagner les élèves à besoins spécifiques ;**

L'intersyndicale parisienne 1er degré se réunira à la rentrée pour organiser la nécessaire mobilisation et proposera rapidement des rendez-vous unitaires.